

1830 Mai

La classe de filles est confiée à une sœur de la Doctrine Chrétienne.

1855 Octobre

La sœur supérieure de la congrégation chrétienne demande à son tour une augmentation de salaire en faveur des enseignantes

1882 Mars

Après la promulgation des lois scolaires de 1881-1882 Les salles de classe ne pourront servir à des activités autres que celles de l'instruction.. A Val, la loi portant sur la laïcisation mettra 5 ans avant d'entrer dans les faits à l'école de garçons et 20 ans avant son application chez les filles. Les 3 sœurs de la Congrégation Chrétienne dirigeaient l'école de filles depuis 1836.

1888 Septembre

Les sœurs congréganistes sont toujours en poste à l'école des filles, mais il est question de nommer prochainement des institutrices laïques. Le mois prend fin avec la nomination d'une institutrice laïque. Celle-ci doit remplacer la sœur de la classe supérieure.

Face à une situation qui lui échappe, le maire va alors tenter de rallier à ses idées l'ensemble des conseillers au cours d'une délibération. Son but étant évidemment de mobiliser l'ensemble de la population pour le maintien des sœurs. - l'école de filles a toujours été tenue par des religieuses (depuis plus de 60 ans)

- malgré leur âge (plus de 60 ans), la supérieure de l'école des filles et la supérieure de l'école maternelle peuvent encore mettre leurs forces physiques au service de l'instruction.

Juin 1902 :

M. Veillon, maire, achète à la commune la parcelle de terrain sise à Valla. Cet immeuble deviendra "la fondation Veillon" à partir de 1928. L'année 1902 est marquée par la laïcisation de l'enseignement, ce qui va entraîner des remous à l'école des filles, dans les années à venir.

Juin 1904

Mort subite de sœur Marie, devant les enfants, en plein catéchisme le 18. La sœur avait été l'institutrice d'une des classes de filles ; elle était devenue aide de l'asile après la loi de 1902.

1905 - Mars

Le conseil municipal est appelé à délibérer quant à la laïcisation de l'école maternelle, ce qui entraînerait le départ des dernières religieuses enseignantes.

Septembre

Suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, publiquement, le maire adresse le 30 de ce mois, un vibrant hommage aux religieuses qui se sont dévouées à leurs tâches malgré une rétribution modeste. Dans le même temps, la grotte qui se trouvait dans la cour de l'école des filles est transférée près de l'habitation de M. Veillon, là où elle se trouve encore aujourd'hui. Le culte voué à Notre Dame de Lourdes remonte à 1876. La sœur supérieure, Sœur Perrin Stéphanie avait fait le vœu d'ériger une statue à la Vierge si le village était épargné par la guerre de 1870. Informé de ce souhait après les hostilités, le curé en fit part à la population.

Novembre

Presque toutes les jeunes filles et fillettes fréquentent le patronage Notre Dame de Lourdes dirigé par Madame Veillon, secondée par sœur Marie Thérèse, la sœur du père Humbricht.

1921 - Juin

Arrivée de sœur Henriette à Val. De son vrai nom Madeleine Jaeger, de nationalité luxembourgeoise, cette sœur infirmière marquera le village durant quarante ans, au point d'en devenir un personnage légendaire.

Mai 1943

Après une réorganisation des services de la mairie, on note aux différents postes :

- **Mme Renée Grandidier, employée de mairie (qui deviendra soeur Lucienne)**

1962

L'œuvre sociale de la Fondation prend fin avec le départ des trois sœurs qui l'animaient : sœur Lucie, sœur Ilda et sœur Madeleine.

Ces extraits proviennent du livre sur Val et Châtillon de Monsieur Cornibé.